

deux manufacturés aux Etats-Unis qu'en Angleterre.

A la page 745 du Tableau du Commerce et de la Navigation du Canada en l'année expirée le 30 juin 1889, nous trouvons ce qui suit :

Objets manufacturés exportés aux	
Etats-Unis.....	\$1.322.548
En Angleterre.....	1.679.359

Surplus aux Etats-Unis.....	143.589
Exportations aux autres pays...	932.642

Si malgré le tarif prohibitif des Etats-Unis, nous avons pu leur vendre le produit de nos manufactures; on peut facilement prévoir pour elles une période de prospérité inconnue jusqu'ici, lorsque le marché leur sera ouvert sans entraves.

D'ailleurs, il est assez facile de comprendre que la réciprocité industrielle sera bientôt, si elle n'est déjà, aussi nécessaire que la réciprocité agricole.

Les courses faites par nos ministres aux antipodes à la recherche de nouveaux marchés qu'ils ne trouvent pas, en est une preuve surabondante.

Depuis quelques années, nos industries étouffent littéralement. Trop de capital a été investi, trop de manufactures ont été construites. Leur capacité productive dépasse considérablement les besoins de la consommation. De là la ruine d'un grand nombre, la perte de millions de piastres, suivie de la création de combinaisons de certains intérêts aux dépens des consommateurs en général.

C'est ainsi que les gens intéressés dans la production de certaines marchandises se sont entendus et ligés pour réduire la production et augmenter le prix de ces marchandises, afin de pouvoir payer des dividendes sur un capital excessif. L'opinion s'est émue. Le parlement a fait une enquête et la conclusion à laquelle le comité de la chambre des Communes est arrivé est celle-ci : " Le comité trouve que les maux produits " par les combinaisons comme celles " dont il s'est enquis, ne sont pas encore " complètement développées dans ce " pays, mais qu'une preuve suffisante de " leurs tendances et de leurs résultats a " été faite pour justifier une action " législative dont le but sera de supprimer " mer les maux qui résultent de pareils " monopoles et combinaisons."

Loin d'avoir été supprimés, ces maux

ont grandi et se sont développés : la tendance vers l'exploitation s'est accentuée. Les consommateurs finiront par couvrir les yeux et par trouver un remède qui sera peut-être plus violent que la réciprocité avec les Etats-Unis : le rappel total des droits sur ces marchandises, par exemple.

3o La perte du Revenu.

" Nous percevons environ sept millions de douane sur les articles importés des Etats-Unis. Pour les remplacer, il faudra donc recourir à la " taxe directe." Tel est le cri avec lequel on espère effrayer le peuple, l'aveugler sur ses plus chers intérêts. Il n'a pourtant aucune valeur.

Grâce au tarif exorbitant que nous endurons, le gouvernement a pu nous annoncer tous les ans des surplus de recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires variant de quatre à cinq millions de piastres. Ajoutez à ce surplus le coût du maintien du service des douanes sur 4,000 milles de frontière entre les deux pays. Faites un tout petit peu d'économie sur les trente-six millions que vous dépensez par année, et vous arriverez aisément aux sept millions que la réciprocité illimitée avec les Etats-Unis ferait perdre au Trésor. Comptez, en outre, sur l'augmentation de la richesse et de la prospérité publique qui résultera de la réciprocité, sur la plus grande consommation des articles de luxe, et vous verrez que la question financière sera bientôt résolue.

Je suis sûr que M. Laurier s'engagerait volontiers à gouverner le pays, à nous donner la réciprocité illimitée sans taxe directe, sans même augmenter aucune des taxes existantes.

4o La réciprocité est l'avant-coureur de l'annexion? Loin de là, messieurs; la réciprocité est probablement le seul remède possible contre la misère qui nous menace; elle seule peut assurer la prospérité publique. Or ce n'est pas lorsqu'un peuple prospère qu'il est mécontent, qu'il réclame des changements politiques. Rendez le peuple heureux, il s'attachera à ses institutions, aux lois qui le protègent, au système de gouvernement qui lui permet de jouir en paix de la liberté, de sa religion, de sa langue et de ses lois.